AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C1947
FR0000120560-FS0903

15 octobre 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

QUADIENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 octobre 2019, la société Teleios Capital Partners LLC (Baarerstrasse 12, 6300 Zug, Suisse), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 octobre 2019, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société QUADIENT[1] et détenir, pour le compte desdits fonds, 3 536 039 actions QUADIENT représentant autant de droits de vote, soit 10,23% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions QUADIENT sur le marché.

———

[1] Anciennement dénommée NEOPOST S.A.
[2] Sur la base d'un capital composé de 34 562 912 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.